

INFORMATION PRESSE JANVIER 2024

Rénovation énergétique des habitats et bâtiments :

**L'UFME porte haut et fort
la fenêtre fabriquée en France**



L'UFME (Union des Fabricants de MEnuiseries) représente la filière des portes et des fenêtres. Comptant 172 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, elle a pour vocation d'accompagner et de défendre les intérêts des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries, ainsi que les professions complémentaires à ces métiers. Composée de trois commissions (technique, sociale & formation et communication), l'UFME s'attache à représenter les intérêts des professionnels de la menuiserie en encourageant la promotion de menuiseries françaises de qualité, en proposant une offre de formations étayée et en s'impliquant dans le suivi actif des grandes thématiques techniques. Par son dynamisme et l'expertise de ses membres, l'UFME participe aux débats d'actualité autour du secteur de la construction et de la rénovation des logements.
www.ufme.fr – www.choisirmafenetre.fr

Bilan 2023 et feuille de route 2024 : L'UFME met son expertise au service de l'avenir de la fenêtre française

Active pour défendre la fenêtre locale, performante et responsable, l'Union des Fabricants de MEnuiseries (UFME) valorise, auprès de tous les publics, l'industrie de la menuiserie française. Un secteur qui donne vie à la volonté de réindustrialisation avec plus de 189 000 emplois, et aux circuits courts. Son ambition : être reconnue comme un acteur de terrain de référence dans les discussions relatives aux politiques publiques d'aides à la rénovation énergétique. Avec pour objectif de participer aux débats et réflexions, elle mène des actions de sensibilisation tant au niveau national qu'europeen.

« La fenêtre française constitue un accompagnateur incontournable de la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics et privés. Elle dispose de tous les atouts pour contribuer à l'accélération de la transition énergétique afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Le remplacement des fenêtres représente un investissement sur le long terme pour réduire durablement la consommation d'énergie primaire des logements. ».

Bruno Cadudal, Président de l'UFME



« C'est une filière vertueuse qui s'appuie également sur plusieurs décennies d'expérience en matière d'économie circulaire. Par exemple, avec jusqu'à 90 % de composants recyclables pour les menuiseries en PVC, la fenêtre est une source constante de matières premières à réintégrer dans le cycle de production. Elle constitue qui plus est un investissement durable, puisque sa durée de vie est évaluée à trente ans minimum. ».

Cécile Sanz, Vice-Présidente de l'UFME



Crédit photos Solange Grenna

Autant de critères que l'UFME met en exergue dans son courrier adressé au Président de la République Emmanuel Macron :
« La fenêtre française ne peut pas être la grande oubliée des politiques de rénovation énergétique ».

Consulter la lettre : www.parlonsisolation.fr

Remettre la fenêtre française au cœur des politiques de rénovation énergétique

Si l'UFME applaudit l'effort historique du Gouvernement qui engage plus de 5 milliards d'euros pour la transition énergétique des logements, elle regrette que seulement 7 % des aides soient accordés au remplacement des parois vitrées.

Pourtant, le remplacement des fenêtres joue un rôle essentiel dans la réduction de la consommation d'énergies primaires. Il est, dans l'habitat collectif, souvent l'une des seules options possibles en action privative

pour sortir du statut de passoire énergétique. **Il pourrait aussi constituer un moteur puissant pour embarquer les propriétaires dans les parcours de rénovation globale.**

La rénovation des fenêtres améliore instantanément la qualité de vie des ménages français : confort thermique et acoustique, luminosité, qualité de l'air intérieur. Elle participe également à l'atmosphère esthétique des pièces de vie.

L'UFME propose ainsi de réorienter dès à présent l'effort budgétaire consenti vers cet investissement durable :

- ✓ en revalorisant le rôle et l'efficacité de la fenêtre pour lutter efficacement contre les passoires et les bouilloires thermiques, afin de réduire le reste à charge des ménages,
- ✓ en prenant en compte dans le dispositif d'aides le remplacement des fenêtres équipées de double vitrage de première génération fabriquées avant 2000,
- ✓ en supprimant le critère de multigestes et en soutenant le développement du phasage des travaux,
- ✓ en maintenant la TVA à 5,5 % pour la pose de fenêtres performantes.

Cette année, l'UFME, avec ses partenaires du Pôle Fenêtre FFB, prévoit le lancement d'une étude technique de l'impact du changement des fenêtres dans l'amélioration des performances thermiques des bâtiments.

Accélérer encore sur les engagements environnementaux avec en ligne de mire l'évolution de la charte FERVAM

Mobilisée pour limiter l'impact environnemental de la Filière Portes et Fenêtres en agissant collectivement sur les leviers de décarbonation, l'UFME est reconnue pour son engagement actif et précurseur en faveur de l'économie circulaire et de la transition écologique des bâtiments.

■ Elaboration d'une charte FERVAM 2

La création du réseau FERVAM (Filière Engagée pour le Recyclage et la VALorisation des Menuiseries) témoigne de sa démarche. Depuis quatre ans, le nombre de signataires n'a cessé d'évoluer. Au nombre de 137 (+ 27 % en 2023), dont la moitié sont des adhérents de l'UFME, les signataires Fervam sont acteurs et prônent :

- le respect des bonnes pratiques de traitement des menuiseries en fin de vie,
- le développement des démarches d'éco-conception (dont l'intégration de matières recyclées),
- la valorisation en boucle fermée des menuiseries déposées.

L'UFME élargit également le spectre des acteurs impliqués, avec par exemple l'arrivée d'entreprises générales parmi les récents signataires.

Liste des signataires : <https://www.ufme.fr/developpement-durable/la-charte-dengagement-pour-le-recyclage-des-menuiseries-en-fin-de-vie>



La nomination de Maelenn Rougié, au poste de chargée de mission Environnement, va permettre de renforcer l'animation nationale et la densification de ce réseau. Elle s'attachera à garantir et développer les engagements afin qu'ils continuent à répondre aux attentes de la filière et contribuent efficacement aux enjeux majeurs liés à la réduction de l'impact environnemental. Au-delà de poursuivre la campagne de recrutement pour compléter le maillage territorial de collecte, le groupe de travail dédié fera évoluer la charte vers une version FERVAM 2, actualisant les engagements des signataires en phase avec les travaux collectifs menés par l'UFME.

- **Accélérer sur la REP PMCB et accompagner les industriels vers la REP EIC pour favoriser les emballages responsables**

En tant que membre fondateur et actionnaire de l'éco-organisme Valobat, l'UFME a œuvré dans les préparatifs de la **REP PMCB** par ses actions collectives en faveur de :

- la création d'une famille de produits dédiée aux menuiseries contenant du verre, parois vitrées et produits de construction connexes (inscrite dans le Décret Périmètre fin 2021),
- la mise en place d'objectifs spécifiques de recyclage des matériaux composant les menuiseries (dont le verre),
- la collecte séparée et intègre des menuiseries contenant du verre plat,
- la valorisation des composants de menuiseries recyclés en boucle fermée.

En 2024, elle prend la présidence du Comité de Secteur Menuiseries Parois vitrées et Produits connexes pour poursuivre les travaux.

Toujours dans l'anticipation et la veille, l'UFME ambitionne de **préparer ses adhérents à la mise en application en 2025 de la future REP Emballages Industriels et Commerciaux (EIC)**, qui constitue un autre enjeu majeur pour la filière. Elle a créé en 2023 un groupe de travail dédié aux emballages des menuiseries, qui réunit une quarantaine de participants (fabricants, installateurs, entreprises de valorisation des déchets), adhérents à l'UFME et/ou signataires de la charte FERVAM de l'UFME. Première action : la réalisation de cinq fiches « Emballages » dédiées au recyclage des emballages des menuiseries. Elles sont complétées d'une « Fiche synthèse sur les consignes de tri des déchets d'emballages de menuiseries ». Définissant les bonnes pratiques pour une valorisation optimale des déchets d'emballages, elles fournissent toutes les clés pour anticiper les prochaines exigences réglementaires et sensibiliser aux bonnes pratiques.

Prochainement une fiche dédiée à la palettisation des menuiseries en fin de vie sera publiée, complétant ainsi la documentation UFME mise à la disposition des professionnels de la Filière et de leurs partenaires de collecte et valorisation.

- **Accompagner les acteurs du bois**

Côté Bois, l'UFME a poursuivi activement ses actions en participant aux campagnes de communication menées par le CNDB, avec le soutien financier du Codifab. La création en 2023 du groupe de travail Bois et Mixte bois-aluminium illustre sa volonté d'aller encore plus loin. Il travaille notamment sur les enjeux d'assurance des ateliers de fabrication ou encore ceux liés aux impacts environnementaux de ces menuiseries intégrant des ressources renouvelables. Ces travaux se concrétiseront très prochainement par l'édition de guides spécifiques.

Autre chantier majeur que ce groupe continuera à développer en 2024 : **le futur Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE)**. Applicable au 1^{er} janvier 2025, il demande notamment la traçabilité de l'origine de tous les bois utilisés dans les produits, concernant tout particulièrement les menuiseries bois et mixtes bois-aluminium.



- **Aller toujours plus loin**

L'UFME ambitionne d'accompagner ses adhérents dans la valorisation de leur engagement environnemental, dont notamment **l'éligibilité à la taxonomie verte européenne**. Elle travaille également sur la transition de la filière vers la réduction et la traçabilité des substances dans les produits.

- **Agir aussi au niveau européen**

Sa représentativité internationale permet également à l'UFME de rester à l'écoute des problématiques européennes et de mettre en place des actions selon les actualités règlementaires et environnementales. En 2024, elle maintiendra ses collaborations avec :

- l'EPPA, l'association professionnelle européenne qui représente les fabricants de systèmes en PVC pour les fenêtres et les produits connexes de construction en Europe,
- EuroWindoor, association européenne des fabricants de fenêtres et portes, qui est partie prenante des institutions européennes lors de l'élaboration d'un cadre juridique pouvant impacter la filière. L'UFME est partenaire de la campagne européenne initiée par EuroWindoor pour massifier la rénovation des bâtiments en Europe.

Asseoir son expertise technique de pointe

- **Développement du premier logiciel de modélisation acoustique**

Depuis plusieurs années, l'UFME soutient la recherche avec pour objectif de proposer des solutions innovantes. Sa participation active aux travaux inédits qu'elle a initiés fin 2019 dans le cadre de la thèse « Développement d'un outil numérique pour l'évaluation des performances vibro-acoustiques des fenêtres », financée par le CODIFAB, illustre sa démarche.

L'UFME ambitionnait de mettre à la disposition de la profession les informations scientifiques et techniques permettant d'évaluer, avant la fabrication, les performances acoustiques des fenêtres fabriquées en France. Aujourd'hui, la thèse aboutit au développement du premier logiciel de simulation et modélisation acoustique de la fenêtre. Il sera mis à disposition des adhérents UFME cette année.